Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20261112-DELIB_67_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : DESPRES Benoit, Maire, ESNAULT Patrick, HESRY Catherine, BARON Sylvain, PIAN Laure, adjoints, LEFEUVRE Cédric, DUCHENE Catherine, AMELOT Guy, FERET FILHOL Gwénola, PESTEL Véronique, THOMMAS Christian, GAIGNEUX Cyrille, GUITTON Caroline, Céline RABARDEL.

Procuration : Roland JEHAN à DESPRES Benoit

Secrétaire de séance : Cédric LEFEUVRE

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

Date de la convocation : 04/11/2026

2026-67 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service déchets 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2224-5 et D.2224-1 et suivants

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2025, transmis par notre communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer

Considérant que ce rapport présente les indicateurs techniques et financiers relatifs à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés

Considérant que ce rapport doit être porté à la connaissance du conseil municipal des communes membres, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur

SANS avoir besoin d'en délibéré :

Le Conseil municipal :

- PREND ACTE de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2025

Le secrétaire

Cédric LEFEUVRE

PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

Mairie de Tramain (Côtes d'Armor)